

## Métropole | Rénovation urbaine : Cenon fait peau neuve



Dans le cadre du renouvellement urbain des quartiers Palmer-Saraillère et 8 mai 45, et suite à la validation de ce projet par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, Bordeaux Métropole et la ville de Cenon ont organisé hier soir une réunion publique d'information sur les enjeux du projet. Un échange avec la population auquel participaient notamment Jean-François Egron, Maire de la commune et les représentants des deux bailleurs : Fabien Stapp (Responsable de pôle territorial Mésolia) et David Seys (Directeur des grands projets urbains Domofrance).

Ils étaient nombreux, hier soir à la Maison des Associations de la ville, à assister à la réunion d'information sur le devenir du quartier Palmer, Saraillère et 8 mai 1945. « Un secteur de 80 hectares qui concerne 9 000 habitants (37% de la population cenonnaise) et 3500 logements dont 83% sont des locatifs sociaux » précise Jean-François Egron. Un projet d'envergure qui constitue une nouvelle étape dans la mutation entreprise par la ville au début des années 2000 (arrivée du tramway, réalisation d'un pôle culturel, d'un complexe sportif, d'un Pôle Administratif Municipal, restructuration de voiries ou encore valorisation des parcs).

### Un renouvellement urbain devenu nécessaire

Classé « quartier d'intérêt régional » par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) et « quartier Prioritaire de la Politique de la Ville », le secteur Palmer, Saraillère et 8 mai 1945 connaît aujourd'hui des problématiques diverses : copropriétés en difficulté, logements HLM et équipements commerciaux vieillissants ainsi qu'espaces publics inadaptés pour Palmer ; forme urbaine hétérogène et organisation des espaces extérieurs peu lisible pour la Saraillère ; besoin d'aménagements complémentaires favorisant son articulation avec les autres quartiers pour le 8 mai 1945. Un projet lancé début 2017 par la municipalité et Bordeaux Métropole avec le cabinet Devillers comme maître d'œuvre et réalisé en partenariat avec la population. D'un montant global de 115 M€ HT (dont 1,736M€ versé par la ville, 14,6 M€ par l'ANRU, 29 M€ par Bordeaux Métropole et 78 M€ par les bailleurs), il concerne sur Palmer 888 logements, tous restructurés pour 45 000€ par logement. « Des travaux qui impliquent le confort phonique et thermique des habitations ainsi que la mise en place d'un environnement plus protégé, privatisé pour limiter les effractions et favoriser le stationnement », précise le Maire. Parallèlement, 44 logements vont être détruits rue Collette et Du Bellay pour réaliser deux allées offrant une vue sur le parc de Palmer et

privilégiant les cheminements doux. Cenon poursuivant sa politique en faveur des espaces verts. Autre changement majeur : le centre commercial de Palmer qui devrait, à terme, être restructuré pour une transformation totale du quartier ; la Résidence Palmer faisant quant à elle, l'objet d'une opération d'amélioration de l'habitat. La place François Mitterrand ré-ouverte le 17 avril prochain (inauguration le 21 juin 2019) et la place Voltaire en travaux dès octobre, pour 18 à 24 mois.

Côté Sarailière, ce sont 136 logements, dont la tour, qui sont voués à la destruction. Là encore, deux allées vont être créées pour favoriser le drainage du quartier. Et la salle du Centre de Prévention et de Loisirs des Jeunes entièrement refaite. Autre projet : la création d'un grand espace public pour accueillir un skate park, des jeux pour les enfants, un espace de promenade.

Des aménagement censés améliorer grandement la vie des cenonnais mais qui inquiètent la population locale venue en nombre assister à la réunion. « Nous ne vous lâcherons pas. C'est ensemble que nous le ferons. Vous serez accompagnés », rassure le Maire, rappelant l'aspect consensuel du projet, le statut prioritaire des cenonnais et la possible mise en place d'aides au déménagement. Nécessitant au préalable 24 mois de préparation (discussion avec les habitants), les travaux qui doivent débuter avant 2024 (condition pour les projets ANRU) devraient durer trois ou quatre ans.

A noter deux autres réunions d'information :

-ce soir à 18h30 salle des mariages (Hôtel de ville) pour le secteur Sellier/Gambetta

-le 11 mars prochain : réunion publique de Mésolia pour tous les locataires concernés par la démolition (présentation des dispositifs d'accompagnement et aides proposées à tous ceux qui veulent changer de secteur) ; renseignements auprès de la Mairie.

Emmanuelle Diaz

*Crédit Photo : Aqvi.fr*

*Publié sur [aqvi.fr](http://aqvi.fr) le 08/03/2019*

*[Url de cet article](#)*